EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS LES MAGAZINES MUNICIPAUX D'INFORMATION - MODIFICATION DES TARIFS 2007-2008

Les tarifs 2008 et différentes remises applicables aux insertions publicitaires dans les magazines municipaux d'information de la Ville ont été votés par le conseil municipal lors de sa séance du 27 avril 2007. Un nouveau marché ayant été notifié, il convient, au vu des pièces transmises par le nouveau prestataire, d'approuver une nouvelle grille tarifaire. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, les tarifs suivants :

Magazine	Formats	Montants TTC des espaces publicitaires			
		1 à 2 parutions	3 à 4 parutions	5 à 9 parutions	10 parutions et plus
DEMAIN CLERMONT-FERRAND	⅛ de page Hauteur	478,40	418,60	299,00	254,75
	⅛ de page Largeur	478,40	418,60	299,00	254,75
	¼ de page Hauteur	717,60	598,00	538,20	458,07
	¼ de page Largeur	717,60	598,00	538,20	458,07
	⅓ de page Hauteur	956,80	837,20	717,60	598,00
	⅓ de page Largeur	956,80	837,20	717,60	598,00
	½ page Hauteur	1 196,00	1 076,40	956,80	837,20
	½ page Largeur	1 196,00	1 076,40	956,80	837,20
	1 page (1)	2 152,80	1 913,60	1 674,40	1 554,80
	2e de couverture				
	3e de couverture				
	4e de couverture (2)	2 583,36	2 583,36	2 583,36	2 583,36
L'AGENDA	4e de couverture	1 722,24	1 722,24	1 722,24	1 722,24
LE PROGRAMME DE SAISON CULTURELLE	4e de couverture	1 722,24	1 722,24	1 722,24	1 722,24

(1) Excepté la une et les pages 3 et 5.
(2) Excepté la 4e de couverture du numéro d'été (juillet-août)

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 octobre 2008

Alain BARDOT
Ajoint aux Finances